



Cahier d'acteurs - Groupe Local Les Écologistes (EELV) Moselle Est / Commission Energie-Climat des Ecologistes

PROJET Emil'Hy Usine de production d'hydrogène bas carbone

Contexte général :

En France en 2022, on comptait environ 20MW d'électrolyseurs installés pour produire de l'hydrogène. L'objectif d'ici 2030 est fixé par le gouvernement à 6,5 Gigawatt. Les projets se sont ainsi multipliés à travers le territoire national et la Moselle n'est pas en reste avec 3 projets majeurs sur le département.

Alors qu'en d'autres lieux l'hydrogène vert vient servir des activités polluantes et néfastes pour l'environnement telles que le raffinage de pétrole ou la production d'engrais, le projet Emil'hy cible un client d'ores et déjà identifié et pouvant, par la décarbonation de ses activités devenir à son tour un acteur de la transition écologique.

La **sobriété** dans l'usage doit cependant être la norme, l'appellation "verte" ne saurait servir de caution écologique à un productivisme exacerbé car décarboné.

L'implantation sur le territoire naborien s'inscrit par ailleurs dans le dynamisme du territoire notamment à la suite des projets PARKES et Circa.

La décarbonation des aciéries sarroises :

Sous l'impulsion de Robert Habeck, ministre de l'économie et membre des verts allemands, les aciéries sarroises ont obtenues une subvention à hauteur de 2,6 milliards d'euros afin de décarboner leurs productions.

Cette décarbonation se fait dans le cadre du projet Pure Steel + qui nécessite un recours à de grandes quantités d'hydrogène en remplacement d'énergies fossiles. Cet approvisionnement se fera par le réseau de canalisation d'hydrogène MosaHyc, dont la mise en service est prévue en 2027 avec une capacité de 65 000 tonnes d'hydrogène transportées par an.

La demande d'hydrogène étant d'ores et déjà existante et le mode d'acheminement connu, le projet Emil'hy nous apparaît cohérent avec les enjeux de transition écologique de l'industrie. Cependant la capacité du réseau MosaHyc ainsi que les besoins à court terme des aciéries Sarroises ne justifient la présence que d'**un seul site** de production sur le territoire. Cette position fait directement écho à la position des écologistes sur le projet



concurrent de Verso Energy de dimension similaire, la coexistence des deux projets à court terme ne nous apparaît pas opportun et nous y prenons position défavorablement.

Si dans le futur, d'autres projets, respectueux de l'environnement et dont la production finale répond à des besoins réels de la population, sont demandeurs d'hydrogène, nous serons prêts à soutenir le développement de cette filière localement, y compris par la multiplication des acteurs.

Emploi :

La création d'une centaine d'emplois pour la première phase du projet est intéressante sur le plan socio-économique.

En addition avec les autres projets de la zone et notamment parkes, cela amènerait plus de 300 emplois directs et ainsi autant de flux de transports. Une réflexion en partenariat avec les autres industriels de la zone pour favoriser le covoiturage ou la mise en place de navette est souhaitée dans une démarche éco-responsable et économique.

La création d'infrastructures inter-entreprises pour les salariés pourrait également être réfléchi pour stimuler l'attractivité du territoire, par la création de crèches d'entreprise, par exemple.

Gestion des risques :

Les risques sont bien identifiés dans le dossier de concertation et les mesures mises en place pour les limiter apparaissent satisfaisantes.

Les risques inhérents au transport de l'hydrogène ont en revanche un impact plus large sur les populations, nous encourageons ainsi GRT gaz à une meilleure information du public sur ces questions en dupliquant des événements similaires à la réunion publique du 1er Février 2024 à Diesen dans les communes adjacentes au projet.

Consommation d'eau :

Bien que limitée sur le secteur du fait des quantités disponibles, la tension sur la ressource en eau devra faire l'objet d'un suivi méticuleux tout au long de l'exploitation. Un ralentissement, voire un arrêt de la production devant être envisagé en cas de tension trop forte sur la ressource.

Consommation électrique :

Avec une puissance de 400MW, le besoin électrique du projet risque d'amener une tension sur le réseau dans les moments de pic de consommation, cette éventualité doit être prise en compte et une pilotabilité de l'installation doit être envisagée en cas de stress sur la ressource en électricité afin de prévenir tout risque de blackout tel qu'il en existait durant l'hiver 2022. Ce risque est d'autant plus présent que des sites comme celui de la centrale nucléaire de Cattenom, subissent déjà des perturbations en cas de chaleur et / ou sécheresses qui ne manqueront pas de se renforcer à l'avenir.

La présence du projet Emil'Hy, ou de tout autre projet d'hydrogène, ne saurait encourager le recours à de l'électricité d'origine fossile pour assurer la production. En cas de risque de



pénurie électrique, la production d'hydrogène doit être stoppée et ne doit, en aucun cas, conduire à la relance d'une centrale électrique fossile.

Conclusion :

Tout comme pour le projet concurrent Carl'Hyng, le Groupe Local des Écologistes Moselle Est se positionne favorablement à l'implantation d'un unique projet d'hydrogène sur le territoire tant que les débouchés suffisants pour davantage de projets ne sont pas avérés.

L'accent est mis sur la nécessité d'une pilotabilité de l'installation et d'une adaptation de cette dernière aux ressources disponibles tant en eau qu'en électricité mais également à la réalité de la demande. La production locale d'hydrogène ne doit pas être utilisée comme argument d'attractivité pour des activités productivistes ou polluantes.

Comme rappelé en introduction, la principale voie doit être celle de la **sobriété**, décarboner les activités existantes est une bonne chose, il faut cependant mener une réflexion sur les volumes produits de cette manière, leur finalité et donc la réelle utilité de ces productions.

Groupe Local Moselle-Est des Écologistes
et Commission Energie-Climat des
Ecologistes

Contact :

SCHWINDLING Loïc - schwindling.loic@gmail.com

